

COSIROC ou SNE du CD77 FFME

ou le "qui fait quoi pour l'entretien des circuits d'escalade"

par Michèle Chevalier

Ces 2 organismes s'occupent entre autres choses d'un de nos terrains de jeux favoris, les circuits d'escalade de Bleau.

Le COSIROC (comité de défense des sites et rochers d'escalade) a été créé en 1962 par quelques clubs, dont le GUMS, soucieux de préserver leur environnement. Il a participé ou organisé des actions sur toute la France, donnant naissance à certaines réserves naturelles, au classement de massifs ou à leur inscription à l'inventaire des sites, au rattachement de bois aux forêts domaniales. En 1967 une commission des Circuits d'Escalade est créée pour coordonner en liaison avec l'ONF les balisages de circuits dans les zones de blocs d'Île-de-France.

La FFM (fédération française de la montagne) est née bien avant, en 1942. Sa petite soeur la FFE (fédération française de l'escalade) apparaît en 1986 et elles fusionnent pour donner la FFME en 1988.

Le COSIROC a toujours entretenu avec la FFM puis la FFME des relations étroites, notamment depuis la création en 1985 d'une « Commission de Protection des Sites d'Escalade » (devenue par la suite « Commission des Sites Naturels d'Escalade ») à la FFM.

Mais la France et ses nombreux sites d'escalade devenant impossibles à gérer par quelques bénévoles pour la plupart localisés en Ile de France, et la FFME ayant désormais les moyens et la volonté de prendre le relais, en 2009 l'assemblée générale du COSIROC a décidé de recentrer ses activités sur la région Ile de France.

De son côté, la FFME a créé des comités départementaux afin de mieux gérer les problèmes se posant localement dont le Comité Départemental 77.

En 2007, une commission départementale SNE (sites naturels d'escalade) est créée par ce Comité Départemental pour relayer le COSIROC sur les sites de Seine et Marne. Cette commission se rattache à la commission nationale SNE de la FFME et bénéficie de l'expertise de la direction technique nationale de cette fédération.

Comment se situe le GUMS actuellement ?

Le GUMS fait toujours partie du COSIROC présidé par Antoine Melchior et y est représenté par JP Canceill et G Polian.

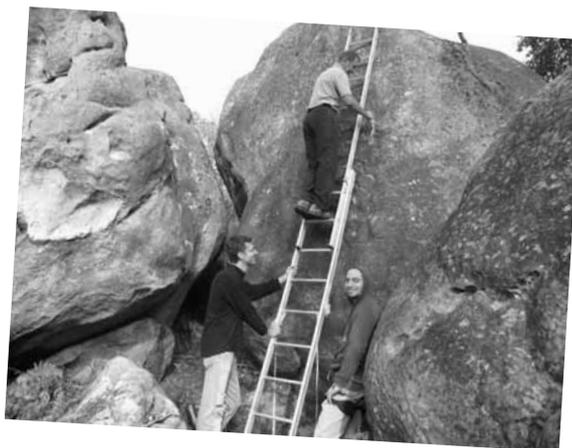
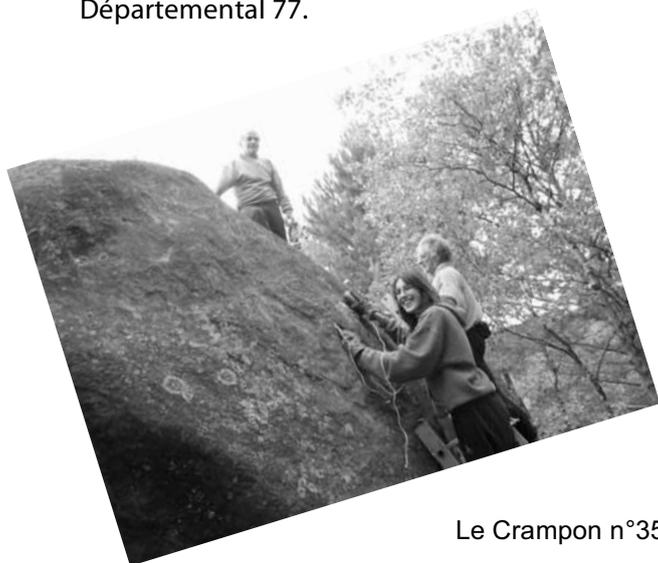
Le GUMS, bien qu'affilié à la FFME, ne peut pas faire partie du CD FFME 77, puisqu'il n'est pas localisé dans ce département, mais certains de ses membres participent à la commission départementale SNE comme membres associés : Georges Tsao, en tant que membre du CAF Pays de Fontainebleau et Antoine Melchior qui y représente le COSIROC.

Le COSIROC et la commission SNE du CD77 FFME travaillent ensemble ou en parallèle en fonction des personnalités de chacun et des objectifs qui leur sont propres.

La réfection de l'Orange du JA Martin est un bel exemple de collaboration. Retraccé et repeint par Antoine Melchior (COSIROC), il a été brossé sous la direction de Georges Tsao (SNE du CD 77 FFME) principalement par des gumistes licenciés FFCAM.

Cette collaboration est indispensable car les "petites mains" sont trop peu nombreuses pour brosser, peindre ou dégager quelques accès. Si vous souhaitez participer ou organiser une action, contactez :

- SNE du CD77 FFME : Georges TSAO
- COSIROC : Georges Polian, Jean-Pierre Canceill ou Antoine Melchior



Les nettoyeurs du Saumon :

-Thuriane, Daniel Bernard

-Hervé, Stéphane, Pierpaolo